# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT, DE LA CONSEIL GÉNÉRAL ET DE LA TROISIÈME MUNICIPALITÉ. — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1843.

[illegible]

LES ANNONCES de plantation et de nègres, les articles par lesquels les droits des passagers, les ventes judiciaires, etc., devront être payées au temps de leur insertion.

LES ANNONCES qui ne seront pas marquées pour le nombre de fois qu'elles devront paraître seront publiées jusqu'à ce qu'on en ordonne la discontinuation.

AUCUNE ANNONCE ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance.

LES THÉÂTRES et autres entreprises ouvertes pour l'amusement du public, etc.

LES ANNONCES de candidats et des emplois publics et de toute nature politique, payeront double du prix ordinaire.

## CABOTAGE.

PACKET RÉGULIER ENTRE LA NLLE-ORLÉANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMÉDIAIRES.

LE superbe bateau à vapeur, de marcheur, FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant été réparé et mis à neuf, reprendra ses voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 10 heures A. M. et partira de la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désirent s'embarquer à bord du Fame d'être présents à l'heure du départ, car le bateau ne pourra les attendre. Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitants et les négociants voudront bien l'honorer du patronage qu'ils ont accordé jusqu'à ce jour.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, ou à JACQUES LAROSE, Agent, Vieille Levée, No 71.

N. B. Le capitaine Jourdain ayant vendu à Mr. Jacques Larose la moitié du bateau à vapeur Fame, prévient le public et ses amis qu'ils continueront à voyager comme par le passé. Ils espèrent mériter le patronage des habitants par l'attention qu'ils porteront pour le fret qu'on voudra bien leur transmettre. 1 oct

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thos. Clark, partira pour Bayou Sara et Tunica, tous les dimanches matin, à 10 heures — au retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail road. Ce bateau, à sa place le Luda.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages; il a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec tous les comforts. Sa capacité pour prendre du fret à bord de ce bateau est telle, que, tout les planteurs, sucriers peuvent avoir une confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à BONNEGUIT, St. Charles. 13 nov—6m

MALLE DES ÉTATS-UNIS. POUR LOUISVILLE & CINCINNATI — Le steamboat CHAMPION, capitaine Y. Stephenson, partira mardi 14 du courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41 Poydras. 14 nov

POUR ST. LOUIS — Le steamer HIGHLANDER, capitaine A. J. Brother, partira mardi, 14 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN H. SHAW & Co, Agents. 13 nov

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE POUR LES ATTAKAPAS, par la mer. — Le steamship à basse pression CINCINNATI, attendu de Charleston, commencera ses voyages sous le commandement du capitaine F. E. Gillet, comme paquebot hebdomadaire pour la Nouvelle-Ibérie, pendant toute la saison. Pour plus de renseignements, s'adresser à JOHN HALL, No. 1, Front Levée. 8 sept

STEAMER MALLE DES É. U. BRILLIANT. Paquebot hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.

Le capitaine Hart ayant pris des arrangements avec le Directeur pour le transport du courrier dans le susdit steamer, à double machine, BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et du Bayou Sarah tous les samedis à midi, et fera tous ses efforts pour arriver à la Nouvelle-Orléans le lendemain matin de bonne heure.

Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H. AVERY, 99 Gravier. 28 sept

## CABOTAGE.

POUR NEW-YORK — Passage seulement — Le navire VIOLA, capitaine [illegible], ayant ses emménagements pour passagers, partira le [illegible]. Pour passage, s'adresser à FOSDICK & BROTH, 74 Camp. 13 nov

POUR NEW-YORK. Ligne de paquebots de la Louisiane et New York. Le navire HUNTSVILLE, capitaine Cornell, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira promptement. Pour le fret, s'adresser à bord, entre le marché, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, rue du Camp.

Le navire paquebot MISSISSIPPI, capitaine Hillard, succèdera au navire Huntsville.

POUR NEW-YORK — Le navire AUBURN, capt. N. P. Dunley, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co., Encoignure magasin et Lafayette. 6 nov

POUR NEW YORK — Le navire ALFRED, capitaine J. C. Myers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à FOSDICK & BROTH, 71 Camp. 8 nov

POUR NEW YORK — Le navire LIBERTY, capitaine P. F. Norton, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 8 nov

POUR NEW YORK — Le navire HUNTSVILLE, capitaine Cornell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les marchés, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 11 oct

POUR NEW YORK — pour partir immédiatement — Le brick PILGRIM, capt. Philbrook, a besoin de 50 balles coton, et partira sous peu. S'adresser à bord, ou à HARROD, DARLING & Co. 48, Commune. 27 oct

POUR NEW YORK — Le navire RENZI, capt. Samuel Clarke, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 24 oct

POUR BOSTON — Le navire KENTUCKY, capitaine John L. Rogers, succèdera au Parthenon, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & co. 10 nov

POUR BOSTON — Le navire PARTHENON, capitaine Woodbury, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & co. 42 Commune. 4 nov

POUR BOSTON — Le navire A. L. du voilier, LEOTARD, capitaine Snow, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, sera promptement expédié. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 10, rue de la Commune. 1 nov

POUR BALTIMORE — La barque MARY, capt Myrick, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la rue Bienville, ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune. 30 oct

POUR NORFOLK, City Point et Richmond — Le brick ORLEANS, capt. Wm. Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 1 nov

POUR SAVANNAH — Le brick FRANCIS, capitaine Lodion, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune. 9 nov

POUR CHARLESTON — La barque fine voilière ABBEY BAKER, capitaine Pratt, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le magasin à tabac, ou à LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR FRET OU CHARTRES — Le brick APALACHICOLA A. 1. Pour les conditions, s'adresser à CAPDEVIELLE & CUCULLU, 73, Vieille Levée.

PAQUEBOTS RÉGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLÉANS & BOSTON. LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

| Navires | Capitaines |
|---|---|
| Kentucky, | Rogers, |
| Diana, | Freeman, |
| Tennessee, | Wise, |
| Barque Nashaw, | Howes, |
| Sultan, | Barnwell, |
| Natchez, | Lindsey, |
| Southerner | Hawlett. |

Tous les navires ci-dessus sont de première classe, et bâtis en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau, et ont de beaux emménagements pour passagers. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et sont très attentifs aux passagers. Ces navires montent et descendent toujours à la remorque.

Les agents sollicitent respectueusement la patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à HARROD & DARLING, rue de la Commune. 17 août

REÇU par le navire Diadem du Havre — [illegible] ORDERVIOLLE & LACROIX.

[illegible]

## Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE — Paquebot régulier pour partir — Le navire de première classe COLUMBIANA, capitaine George Barker, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira promptement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la 2e municipalité, ou à LEVI H. GALE, 93 Commune. 10 nov

POUR LE HAVRE — Paquebot régulier pour succéder au Columbiana — Le navire bien connu ORIONI, capitaine George L. Briggs, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, pour le chambre ou seconde chambre et l'entrepont, s'adresser à bord vis-à-vis le poteau 90 première municipalité, ou à LEVI H. GALE. 10 nov, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL — Le navire BORNHOLM, capitaine N. L. Thompson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, 93, Commune. 11 nov

POUR LIVERPOOL — Le navire fin voilier A. 1. ESSEX, capt. Welch, ayant la majeure partie de son chargement et placé à bord, sera promptement expédié. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 1 nov

POUR LIVERPOOL — Le navire A1 BENGAL, capt. Gorham, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune. 8 nov

POUR LIVERPOOL — La barque A. 1, fine voilière FANNY, capt. ——, est prête à partir immédiatement. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 3 nov

POUR LIVERPOOL — Le navire FRANKLIN, capitaine Thomas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à R. & J. P. WHITNEY & co. 13 oct

A LOUER.

Deux maisons à un étage, situées sur le Chemin du Bayou, à quelques minutes de la rue des Remparts, ayant en chaque quatre chambres, deux cabinets, galerie, etc., grande cour et cuisine à deux étages, du quartier chambre.

Deux maisons dans la rue des Marais, entre les rues Ursulines et Chemin du Bayou, contenant chacune trois chambres, cabinet, galerie, grande cour, cuisine, citerne. Ces maisons seront louées à très bas prix en les prenant pour un an.

W. E. & R. MURPHY, 131, Vieux Bassin. 31 oct

MAISON ET MAGASINS A LOUER — Toute la partie supérieure des maisons Nos. 111 et 113, situées rue de Chartres, et les cabinets récemment occupées par M. Rudolph Mary Conti, et, dernièrement occupées par de chambres avec cheminées, installations du gaz, hydrants et cuisines. S'adresser à JOHN GOLDENBOW, rue de l'Esplanade au coin des deux. 14 oct—3m

A LOUER — Une maison, rue du Camp, entre Girod et Julia attenant à la résidence de Henry Mc Call, Esqr convenable pour une petite famille.

Aussi — Une autre maison vis-à-vis de la précédente, (aussi la rue) No. Mary entre Girod et Julia. On donnera possession immédiatement. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune. 10 oct

A LOUER — Une belle MAISON dans rue du Maine, No. 111, entre les rues Bourbon et Dauphine, consistant en une maison en briques à deux étages. S'adresser à B. & A. SOULIÉ, 25, Bienville. 6 oct

A LOUER — Cette maison très commodieuse sur la place Lafayette, récemment occupée par J. W. Fraser. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.

Application devra être faite à MM. MAUNSEL WHITE & co, ou à HEWITT, HERAN & co, 65 rue du Camp. 17 oct

A LOUER — Le magasin rue Bienville No. 47, autrefois occupé par Hugo C. Gildemeester & Co., s'adresser à SCHMIDT & Co. 65, Bienville. 5 oct—3t

MAGASINS ET MAISONS A LOUER.

Le commode magasin à trois étages, à l'épreuve du feu, No. 36 Nouvelle-Levée, s'étendant jusqu'à la rue du Commerce et y faisant face, actuellement occupé par M. F. Bncke.

Le magasin à deux étages, à l'épreuve du feu, No. 80 rue Tchoupitoulas, s'étendant jusqu'à la rue du Commerce et y faisant face, actuellement occupé par Justus Varin.

Le magasin en briques à trois étages, No. 34 rue Gravier, et actuellement occupé par M. N. C. Hyde.

La maison sise rue Julie No 119, attenant à l'encoignure de la rue du Camp.

Le magasin rue Front Levée, près l'encoignure de la rue Bienville.

La maison à trois étages rue Bienville No. 25.

Les deux maisons à trois étages, avec magasins au dessous, Nos. 200 et 202, Vieille Levée, vis à vis l'hôtel de la Monnaie.

Possession de toutes les propriétés ci-dessus sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à PETERS & MILLARD, 34, Vieille Levée. 4 oct

A LOUER — Une maison en briques à deux étages, sise rue Carondelet, entre les rues St. Joseph et Julia, possession sera donnée immédiatement. Une maison en briques, à deux étages, attenant à celle ci-dessus, et construite de la même manière, possession en sera donnée le 1er novembre.

Les maisons ci-dessus sont agréablement et commodément situées, et peuvent être vues à toute heure en s'adressant à MAUNSEL WHITE & Co. rue Gravier. 30 sept—2m

A LOUER pour le 1er de ce mois — Une MAISON basse, en briques, formant deux logements, sise rue Tremé, entre Jackson et Canal. S'adresser à R. BRUGIER, 2, rue St. Louis. 4 oct

A LOUER — Le magasin à trois étages, rue Poydras No. 60, actuellement occupé par J. C. Boyd. Possession en sera donnée le 20 courant. S'adresser à SHULTZ, HADDEN & LEACH, 56, Poydras. 21 sept

A LOUER présentement, une maison à étages avec cuisine haute, située rue Toulouse, entre Chartres et Levée. S'adresser à R. BRUGIER, 2, rue St. Louis. 27 sept

A LOUER pour le 1er novembre prochain — Le vaste magasin d'encoignure, à étages, avec l'arrière magasin, situé aux rues Bienville No. 73, rue Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER. 21 sept

MAISON A LOUER — Une jolie maison en briques à étages, située rue Bourbon, entre les rues Bienville et Dauphine No. 111, à louer le 1er octobre prochain. On peut s'adresser à la maison de la veuve [illegible] B. & A. SOULIÉ, 65 rue Bienville, au premier. 6 sep

A LOUER pour le mois prochain, une belle et grande maison à étages, avec cuisine haute, écurie, remise et cour, située rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse. S'adresser à R. BRUGIER, 2, rue St. Louis. 27 sept

A LOUER — Le magasin No 47 rue Bienville, autrefois occupé par MM. Hugo C. Gildemeester & co, s'adresser à SCHMIDT & co. 65 Bienville. 9 sep

A LOUER A BAS PRIX — Un rez-de-chaussée, rue du St. Louis, 121, entre les rues Royale et Conti. Une maison rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Rempart.

Une maison à deux étages, rue Moreau, entre Port et Pt. Ferdinand.

Une do. sur les Champs Élysées près la rue des Bons Enfants.

Une do. rue St. Louis près Claiborne.

Une do. rue Girod, entre Dauphine et Ste. Anne.

Plusieurs, rue d'Orléans entre Dauphine et Ste. Anne.

Une do. rue St. Louis entre Royale et Bourbon, à deux étages.

Avec deux magasins au rez de chaussée.

Pour les conditions s'adresser à ORDERVIOLLE & LACROIX, Chartres, 123, entre St. Louis et Conti. 5 sept

A LOUER — Une maison en briques à étage sise rue de la Levée, No. 79, entre les rues Bourbon et Royale.

Une maison en briques à étage sise rue des Remparts No. 43, entre les rues de la Douane et Bienville dont on pourra prendre possession le 1er juin prochain.

Une dite maison rue St. Philippe, entre les rues Marais et Villeré.

Une demi-maison à l'encoignure des rues St. Philippe et Marais.

Un magasin en briques à étage avec entresol, sise rue Dumaine, No. 12, entre les rues Levée et Chartres. A des termes modérés, s'adresser à B. & A. SOULIÉ, No. 25, rue Bienville, au premier. 23 mai

BOIS, BOIS, BOIS.

BOIS de construction de toutes dimensions et planches, embouvetées pour plancher, continuellement en mains et à vendre à bas prix, pour du comptant au moulin de Bo. Pouilly, encoignure St. Pierre, Villeré et Promenade Publique. Des ordres laissés audit moulin, seront exécutés aux plus bas prix et remplis dans le plus bref délai. 17 juin

MARCHANDISES DIVERSES — 27 barils porc clear, 42 do. mess salé, 7 do. épaules et côtes, 47 do. lard intérieur, 12 do. porc M O — 40 barils et 30 parres beurre frais de l'Ouest, dernièrement débarqué — 4 barils barbais blancs — 90 barils bajoues — 5 barils alcool supérieur, 24 qr. au doseur de la preuve — 40 do vieux whiskey de Bourbon. — 150 barils farine superfine — 40 barriques bacon jambons, plats côtés et épaules — 9 tierçons jambons — 40 tr rils jambons enveloppés — 410 barils graisse — à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41 Poydras. 6 juil

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire l'Eulalie, de Bordeaux,

| | | | |
|---|---|---|---|
| 60 | barriques vin rouge de Montferrant. | | |
| 15 | do | do | St. Estèphe, No. 1. |
| 10 | do | do | St. Emilion, vieux. |
| 10 | do | do | Léoville, vieux. |

9 balles bouchons demi-longs, fins.

J. F. BERCIER & co.

MARCHANDISES DIVERSES — 100 barils farine fraîche, superfine, 100 barils porc, mess, M. O. etc., 30 barils jambons de Cincinnati, 60 do. plats côtés, 25 do. épaules do, 160 barils whiskey rectifié de Cincinnati, 60 barils jambons enveloppés extra, 60 barils do, 60 tierçons jambons pour famille, extra, 200 barils graisse, 50 demi barils beurre, mess, 25 douzaines langues de bœuf fumées, 20 barils huile pure de graine de lin, 15 barils vieux whiskey de riz, à vendre par CLYMER, THOMPSON & co, 45, Tchoupitoulas. 4 oct

DRAPERIE riche damassée — 2 caisses article nouveau et élégant. Aussi: mousseline brodée pour draperie, nouveau dessin, dernièrement reçus et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 36, Chartres. 16 oct

TOILE A DRAP ECRUE — 11 caisses déjà en débarquement des navires Edmond et Perkins, à vendre par WM FROST & co, 24 Vieille Levée. 24 oct

SAVON — Une petite facture de lingerie, supérieur, blanc et écossique pour famille, en débarquement du navire et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 10 oct

THÉ frais impérial et Poudre à Canon, Hyson et Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses et demi caisses et en boîtes de 6, 12 et 13 livres, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 19 oct

GRAISSE — 500 barillets prime, en débarquement du steamer Express, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 45, Tchoupitoulas. 17 oct

BACON — 60 boucauts jambons, plats côtés et épaules, en débarquement du steamer Express, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 45, Tchoupitoulas. 17 oct

PORC — 200 barils Mess et M. O., à l'inspection, à vendre par CLYMER, THOMPSON & co, 45 Tchoupitoulas. 17 oct

WHISKEY — 261 barils rectifié de Cincinnati, à vendre en magasin, par CLYMER, THOMPSON & co, 45 Tchoupitoulas. 17 oct

FARINE — 50 demi barils farine fraîche, de ménage en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 14 oct

RIZ — 40 barriques de la Caroline, en magasin, à vendre par WM. FROST, 24 Vieille Levée. 21 oct

VENTES Fourches à Olives — Reçu par le navire Diadem, du Havre, un assortiment de Ventes Fourches. A vendre par douzaines, par LORNE & FROIS, 31, rue de Chartres. 4 nov

CAFÉ — 241 sacs en débarquement du brick Ann, Rio, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 14 nov

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE [illegible] de Canal, Capital [illegible]. Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve. Wm. A. GASQUET, Président. C. BRIGGS, Secrétaire. 24 juillet

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LOCKAN — Capital en caisse $300,000, 4, rue du Camp. Directeurs:

| | |
|---|---|
| W. Gasquet — Prest. | J. P. Whitney |
| F. P. Ducongé, | J. A. Gasquet, |
| C. A. Jacobs, | R. W. Montgomery, |
| F. R. Le Beau, | At. Gordon. |
| J. C. Harrison, | |

Chas. Briggs — Secrét. Cette compagnie assure contre les risques du feu, du fleuve et de la mer, aux conditions les plus favorables. 30 oct

George Buchanan, Andrew Buchanan, Robert Buchanan, John O. Agnew. Geo. & Robt. BUCHANAN & Co. *Marchands Commissionnaires*, Rue Tchoupitoulas, No. 82, 10 nov. Nouvelle-Orléans.

EDWARD DAVIS. EZRA DAVIS. E. & E. DAVIS, NÉGOCIANS COMMISSIONNAIRES, No. 100, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. 1er novembre

WILLIAM DAVIDSON, JOHN PARKISON. WILLIAM DAVIDSON & Co. Négocians Commissionnaires, 61, rue du Canal.

WM. FIELD VREDENBURG, W. H. VREDENBURG. FIELD & Co. Négocians Commissionnaires, 39, Vieille Levée. FONT des avances comptant sur des consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Planches, Fer, etc. adressées à leurs amis de New York et de Boston. 8 nov—1an.

FOSDICK & BROTHER, Négocians Commissionnaires, 74, rue du Camp. 3 nov. Nouvelle-Orléans.

BUDDECKE, WOODS & Co. Négocians Commissionnaires, 91, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

SANCHEZ & PATTERSON, ENCANTEURS, 76, Vieille Levée, Nouvelle-Orléans. R. C. Sanchez, R. L. Patterson. Références. MM. A. & J. Dennistoun & Co., A. Gordon, Wylie & Co. Isaac Bridge. (25 oct) Chasson & Vies.

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO. J. F. BERCIER & Co. Grocers et marchands en général, No. 85 Vieille Levée. Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux. 30 oct

BUDDECKE, WOODS & Co., Marchands Commissionnaires, 10 rue Gravier, encoignure Tchoupitoulas. 2 oct, Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE. TUFTS & HOBART, ont transporté leur comptoir de No. 30, rue Gravier. 21 oct.

HERAN, LEES & CO. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, New York. LES soussignés feront des avances comptant sur des cotons, tabacs, sucres et autres produits, envoyés à l'adresse ci-dessus. HEWITT, HERAN & Co, 65, Camp. 9 oct

CLYMER, THOMPSON & Co, NÉGOCIANS - COMMISSIONNAIRES, 45, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

LINDLEY & RUSSELL, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 93, rue Tchoupitoulas. 19 jn

PEET & MORTON, (CI-DEVANT PEET & NORTH) Marchands, en gros, de Marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres.

P. CUSACH, PHARMACIEN, Encoignure des rues Condé et St. Philippe, Nouvelle-Orléans. 20 mai

HARTWELL, KIDDER & CARMAN, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 41, rue Poydras, 3 jt, Nouvelle-Orléans.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER. HARROD, DARLING & Co, Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs, Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle-Orléans, No. 42, rue de la Commune, 17 jn, Nouvelle-Orléans.

H. DE GOER & RIFFLARD, Importeurs de Marchandises Sèches, françaises, anglaises et allemandes, tiennent aussi MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉES, et toutes espèces de Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation. NOUVELLE-ORLÉANS, No. 36, rue de Chartres. H. DE GOER, Paris. J. RIFFLARD, Nlle-Orléans. 1 avril

JARVIS & ANDREWS, Droguistes en Gros, TIENNENT également peintures, huile, verres à vitres, instruments de chirurgie, bocaux pour Pharmaciens, etc. etc. 30 rue de la Commune, et 7 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHANDELLES de Boston à 50 poids, à vendre par NORRIS & FOSDICK & BROTH, 71, Gravier. 20 sept

SUCRE, brun de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis. 15 sept

TABAC de Cuba, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis. 15 sep

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis. 27 sept

CIGARES de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis. 15 sep

BOIS de Campêche, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis. 15 sep

CAFÉ de Rio, en magasin, à vendre par E. SMIDT & CO, 65, Bienville. 7 sept

ROUES de Charrettes de 3 à 4 pouces, 12 6, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 12 sept

CHARRETTES fortes pour un cheval, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

JOUGS et Harnais pour chevaux et boufs, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

MANTILLES espagnoles, d'excellente qualité, à vendre par R. D. BLOSSMAN. 22 sept

DOUBLONS espagnols — 100, à vendre par R. D. BLOSSMAN. 22 sept

CHAMPAGNE de qualité supérieure, à vendre par R. D. BLOSSMAN.

WAGONS pour chevaux et bœufs, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

COUVERTURES, droit points, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 92, Gravier. 9 sept

GRAINS, pour épaules, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis. 5 sept

FARINE — barils des Lamingers à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp. 13 sept

GRAISSE — 2000 barillets prime lard, à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp. 22 sept

CAFÉ du Rio, à vendre en magasin par WM PRERN & Co, 56 Douane. 15 sept

VIN de Bordeaux, à vendre en magasin par WM. PAYHN & Co, 56, Douane. 15 sept

CORDAGE de Manille, à vendre par GEO. GREEN & BROTH 92, Gravier. 8 sept

SOULIERS pour Dames, dernièrement reçus et à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 20 sept

HUILE d'olive — 50 paniers à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 1 sept

FARINE — 2000 barils en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp. 1 sept

AMANDES — 48 sacs, en magasin et à vendre par J. PRATS, 27, Toulouse. 21 août

HUILE de Vitriol — 30 carboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 30, Commune. 1 sept

PORC mess et prime à l'inspection, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 sept

GRAISSE — 500 barillets prime en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 24 août

COUVERTURES 3 points à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 92 Gravier. 29 août

ÉTOUPE — 40 balles de Russie, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 1 sept

PLOMB de chasse "Buck" de New York, vendre par J. ALBERT, 21, rue St. Louis. 14 oct

ALUN — 25 barils en débarquement du navire Franklin, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 29 sept

GRAISSE — 50 barils et 400 barillets, à vendre par JOHN. H. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 29 sept

PLATS CÔTES — 60 barriques, à vendre par JOHN H. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 29 sept

FROMENT — 50 sacs, à vendre par JOHN H. SHAW & Co, 24, rue Poydras. 29 sept

TOILE à Draps Bon — 48 balles ayant droit au drawback, à vendre en débarquement du navire Orozimbo, par R. D. BLOSSMAN, 60, rue Bienville. 28 sept

MÉDICAMENS FRAIS ET CHOISIS. EN débarquement du navire Buckall, ['?] coté de médicaments choisis, à vendre en gros et en détail à des prix modérés, par P. CUSACH, Encoignure Condé et St. Philippe. 29 sep

VITRIERES — Un jeu complet, avec boîtes et tiroirs ou châsse, convenables à un magasin de marchandises sèches, ou de chaussures, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 9 oct

MARCHANDISES pour habitations — Pantalons de Kersey, chemises de flanelle rouge, chapeaux de laine, noirs et blancs, casquettes en drap marin et en fourrures, brodequins Russet, un grand assortiment et à vendre au magasin de FROST & Co. 10, Magasins.

DES avances seront faites sur des consignations de produits de l'Ouest et du Sud adressées à nos amis de New York, Philadelphie, Boston et Baltimore. HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41 Poydras. 11 oct

A VENDRE par les soussignés: — Châles cachemire, indoux, et Kabyles, Châles satin noirs et en couleur, Châles tartans, et stradella noirs, Écharpes pendement, foulard et barège, Tapis en drap, pour piano, et table, Éventails de soie noire, et Manille, Gants de soie noire et Manille. Un assortiment de cravates satin et de bretelles élastiques, &c. &c. CASTAINO & LOMBARD, 43, Conti. 18 oct

PEINTURE, HUILE, &c. 500 kegs peinture blanche, 100 do do verte, 4 barils mastic, 20 do huile de lin pure, 10 do essence. Un assortiment de brosses, à vendre à des prix réduits par P. CUSACH, Encoignure Condé et St. Philippe. 18 oct

FARINE — 20 demi baril pour famille, à vendre par PRICE & FROST, 20 rue Poydras. 14 oct

GRAISSE — [illegible] SHULTZ, HADDEN & LEACH, 56 Poydras.

[illegible]

CAISSES — [illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 27 oct

BEURRE de Goshen — 20 tierçons, en débarquement du navire Fairfield, & Auburn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 27 oct

FROMAGE de Goshen — 20 boîtes et 30 caisses, en débarquement du navire Auburn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 27 oct

ÉPICES moulues — Moutarde, Poivre, de Cayenne, Gingembre, Poivre noir, Girofle, Cannelle, etc. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 21 oct

BROQUETTES de quincaillerie — 20 boîtes de 100 livres chaque en débarquement du navire Constantino, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 27 oct

BLÉ frais du semaine — 125 barillets et 30 demi barils, en débarquement du navire Auburn, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 27 oct

200 PALETOTS pluchés, à vendre à bon marché pour du comptant, par LORNE & FROIS, 31, Chartres. 27 oct

CHAPEAUX de soie pour hommes, à vendre par caisse, ou autres LORNE & FROIS, 31, Chartres. 27 oct

FEVES — 12 barils fèves blanches, en débarquement du steamer Republic, et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 3 nov

GENIÈVRE de New York — 90 barils qualité supérieure, par l'Emblem, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune. 25 oct

COGNAC — 10 quarts de pipes Seignette, en débarquement et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune. 25 oct

COTON en bobines, un assortiment de fil à coudre, reçu "Haworth" de qualité supérieure, dernièrement reçu et à vendre par WM. FREHN & Co, 56 Douane. 25 oct

WHISKEY Rhenish — Quelques demi-jeannes de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM FREHN & Co, 56 Douane. 28 oct

CAFÉ de Rio en magasin, à vendre par WILLIAM FREHN & Co, 56 Douane. 25 oct

VIN de Porto — 21 demi-jeannes, en magasin et à vendre par WILLIAM FREHN & Co, 56 Douane. 25 oct

CAFÉ de Rio de la nouvelle récolte, dernièrement reçu par les bricks Margaretta et Colibri, à vendre par WM. FREHN & Co, 56 Douane. 25 oct

RUM de la Jamaïque — 10 poinçons (de preuve) imitation, en débarquement du navire Caspian, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 28 oct

EAU de Vie — à demi pipes de preuve, à la française, en débarquement du navire Caspian, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 28 oct

RUM de l'Angleterre nouvelle — 22 barils, en débarquement du navire Caspian, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 28 oct

BEURRE de Goshen — 10 firquins, en magasin, dernièrement reçu et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 26 oct

HUILE D'OLIVE — 400 paniers en débarquement de la barque Abby Baker, venant de Marseille, à vendre par B. & A. SOULIÉ, 25 Bienville, au premier.

WOOD & SIMMONS, 60, Magasins, offrent à vendre en débarquement du navire Sea Lion, 45 barils Eau de vie d'Amérique, 15 balles toile à voile en coton, le compte de 4 à 12 pouces, épaisses, do. nos. 2 et 3, do. no. 4. 24 oct

THÉ impérial et Young Hyson, en caisses, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 24 oct

CAFÉ de la Havane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 24 oct

CIRE d'Abeille et Graine de Lin — [illegible] 50 sacs graine de lin, en débarquement du steamer Lady of Lyons, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 24 oct

CHANDELLES de Suif — 40 caisses chandelles de suif, marque de Wm. Jackson, et 24 do moulées pour toilette, en débarquement du navire Tiger, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 24 oct

CHOCOLAT — 10 caisses espagnol, en débarquement du navire Columbiana, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 24 oct

ARTICLES nouvellement arrivés. Truffes pures du Périgord, Sardines à l'huile, Saumon anglais, à vendre par VALETON FRÈRES, No. 22, rue St. Charles, sous le Verandah. 24 oct

MARASCHINO — 10 caisses grand modèle, marque Luxardo frères, à vendre par VALETON FRÈRES, 22, rue St. Charles, sous le Verandah. 24 oct

CONFITURES de la Havane — 2 barils de 40 douzaines chacune, boîtes et grandes boîtes, en débarquement de la goélette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 21 oct

SUCRE — 50 caisses brun et blanc de la Havane en débarquement de la goélette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 21 oct

RIZ — 40 barriques en débarquement, à vendre par BARELLI & Co. 24 oct

GARANCE d'Allemand en barriques, tierçons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 26 oct

SEL de table — 50 caisses, en débarquement du navire [illegible], à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 24 oct

CHAUX — 1000 barriques en débarquement du Thomaston, et à vendre par HARROD, DARLING & CO. 20 oct

FARINE — 500 barils en débarquement d'un steamer, à vendre par SHULTZ, HADDEN & CO, 56 Poydras. 26 oct

ALCOOL — 18 barils pur de Philadelphie, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 30 Commune. 14 oct

CASQUETTES de fourrure et de drap de soie, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 16 oct

CHAPEAUX de Paris, dernière forme, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 16 oct

SUCRE — 10 boucauts de la Louisiane, à vendre par JOHN H. SHAW & Co, 24 rue Poydras. 16 oct

MAÏS — 10 barils de rue Indienne, à vendre par JOHN H. SHAW & Co, 24 rue Poydras. 16 oct

FARINE — 300 barils de St. Louis, extra fine qualité, à vendre par JOHN H. SHAW & Co, 24 rue Poydras. 16 oct

EAU Extrait d'Iris, de fleurs d'oranger, reçu par le navire Shannon, venant de Marseille, à vendre par CASTAINO & LOMBARD, 43 Conti.

CHAPEAUX français, gros et fins, à vendre par CASTAINO & LOMBARD, 43 Conti. 6 sept

VIN de Sherry — 10 pipes très vieux et de première qualité, à vendre par BARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 13 St. Louis. 22 sept

SAVON — 250 caisses Winchester, No 1 et 2, en débarquement du navire Columbo, à vendre par BARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 13 St. Louis. 22 sept

BLANC de Bologne — 100 caisses en débarquement de la Colombie, à vendre par BARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 13 St. Louis. 22 sept

TUYAUX de plomb — Extra légers et légers de 1 et 1 1/2 pouce en conducteurs par T. Harris & Brothers à Philadelphie, à vendre à des prix pour une certaine quantité, par J. ALBERT, 21 rue St. Louis. 29 sept

ANISETTE — 200 paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON, 15 sept

VOITURES légères pour un cheval de l'Ouest à vendre à des prix bas, par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 15 sept

COUVERTURES françaises — 3 points, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co, 65 rue Bienville. 7 sept

FROMAGE de lanna — 30 caisses, supérieure, en débarquement du navire Louisa, à vendre par TUFTS & HOBBARD, 30 Douane. 28 sept

SAVON — 200 caisses Richelieu, savon No. 1, marque Jackson, 23 do. chandelles moulées, en débarquement du navire Edward Everett, par TUFTS & HOBBARD, 30, Douane. 29 sept

SAC en poivre — 600 sacs de Reuchlin, 600 do. à 1/2 lbs à vendre en magasin par TUFTS & HOBBART, 30, Douane. 25 sept

CIGARES de la Havane — Regalias, Canones, impériales, trabucos, Cazadores et autres des meilleures marques, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 31, Vieille Levée. 25 sept

GRAINE de lin — 6 barils, en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 24 sept

FARINE — 100 barils farine de choix, en débarquement du steamer Mary Tompkins, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 23 sept

CUIVRE en feuille — 18 caisses, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 28 sept

POIVRE de Cayenne en bouteilles — 6 caisses, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 28 sept

GIN — 200 barillets de Stead, dimensions assorties, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 1 sept

VIN de Champagne — Vin de Champagne supérieur de Lafontaine, pleinement garanti contre tout coulage, à vendre par J. ALBERT, 23, rue St. Louis. 1 sept

SEL DES ILES TURQUES — 1,000 sacs à bord du navire Louisville, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 14 sept

CHARBON de Bois — En lots convenables aux acheteurs, à vendre par B. & A. SOULIÉ, 25, rue Bienville, au premier. 20 août

SEL — 40 boisseaux des Iles Turques, en débarquement de la goélette Terry Nut, à vendre par BAILEY & BAXTER, 47, rue de la Commune. 25 sept

TUILES pour fourneaux — 1000 excellentes qualités à vendre à bon marché par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 22 août

MAÏS — 261 sacs blanc en bon [illegible], dernièrement reçus et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 29 sept

SEAUX peints — 300 doues, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 29 sept

VIN rouge — 81 barriques, en débarquement du navire Nautilus de Bordeaux, à vendre par CH. DUFOUR, 11, rue Conti. 28 sept

BEURRE de Goshen — 20 barillets supérieur, en débarquement du navire Louisa, à vendre par TUFTS & HOBBART, 30, Douane. 26 sept

REÇU par la barque Alabama, de son dernier voyage quelques barriques de goyave en petites et grandes boîtes, aussi une grande quantité de poivre de fruits confits, le tout très frais et conditionné, à vendre par Y. QUADRAS, Encoig. Chartres et St. Pierre. 1 juin

ROUES de Charrette — De 3 à 5 pouces, des manufactures de John Woods, reçues de Philadelphie, à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 16 sept

FARINE — 90 barils superfine, article supérieur, en débarquement du John Davis, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 19 oct

CORDE d'emballage — 500 rouleaux du Missouri, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 4 nov

CIGARES — 175,000 cigares de la Havane en débarquement du brick T. Street, à vendre par J. M. CABALLERO, 31, Vieille Levée. 31 oct

AVIS — Le soussigné, ayant pris en association dans son commerce de groceries et d'importation de vins, liqueurs, etc., M. HENRY VALETON, son collaborateur depuis plusieurs années, a l'honneur de prévenir ses amis et le public que la nouvelle raison de commerce, pour le soutien de ses affaires, sera désormais sous le nom de J. GREILHE & COMPAGNIE. J. E. LORENTZ [illegible], Encoignure Royale et Douane. 1 nov

MACHINES A NETTOYER LE COTON, améliorées de Carver — [illegible] GEO. GREEN & BROTH, 92 Gravier.

[illegible]

# Nouvelle-Orléans:

LUNDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1843.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS:

# HENRY CLAY.

NEW-YORK — Les locofocos de la ville de New-York viennent de donner une nouvelle preuve du divin esprit de concorde qui règne dans leurs rangs. Ils se sont réunis le 1er courant au Park pour ratifier les nominations de Tammany. "Bien heureux, dit la Tribune, bien heureux ceux qui ont pu sortir sains et saufs de cette assemblée."

Voici, d'après le Courier and Enquirer, l'esquisse de ce qui s'y est passé:

"Vers les quatre heures, trois mille personnes environ entouraient le Park; au grand déplaisir des Van Burenistes, Mike Walsh, avec environ cent cinquante de ses amis, occupait l'estrade. Cette foule immense fut mise à même jusqu'au moment où elle entendit Mike Walsh appeler au fauteuil Henry Arculurius. Celui-ci s'avança et déclara que, si les conclusions opposées au nomination, il était prêt à leur obéir, fût-ce même au péril de sa vie! Sa présidence fut mise aux voix; les oui et les non se partagèrent presque également; mais il n'en fut pas moins décidé que les oui l'emportaient. La liste des vice-présidents fut ensuite présentée; et Mike Walsh qui était le grand meneur, en demanda la confirmation; sa voix fut aussitôt couverte par les cris des Vanburenistes. Mike ne s'émut point et déclara qu'il était prêt à mourir sur son plaisir; mais malgré ces assurances pacifiques, des paroles piquantes et de fort vives provocations s'échangèrent entre les Calhounistes, maîtres de l'estrade, et les Vanburenistes qui se trouvaient en bas. "Venez, venez, disait Mike Walsh à ces derniers, venez nous jeter à bas de l'estrade; n'est-ce pas cela que vous désirez?" et un enfourage conséquent. Il se même adresse des épithètes souvent fort énergiques. Les Vanburenistes répondaient avec la même vigueur, mais pendant que l'escarmouche en paroles se prolongeait, quelques-uns des Vanburenistes se tournaient leurs ennemis, tentèrent une escalade, et grâce à un vigoureux effort réussirent à s'emparer d'un des côtés de l'estrade où ils installèrent leur président Daniel D. Briggs, et tous leurs autres officiers.

"Les adversaires se trouvèrent ainsi en contact; une lutte s'en suivit, et les Vanburenistes obtinrent un avantage momentané. M. Briggs put lire le rapport du comité de nomination de Tammany et mit aux voix le nom de chaque candidat à part; les oui et les non furent encore une fois égaux; peut être y eut-il pour les premiers un léger avantage; dans tous les cas le ticket entier fut ratifié, mais au milieu d'un si terrible tapage qu'il n'y avait plus moyen d'entendre une seule parole.

"Cependant les Calhounistes s'étaient ralliés, et ils parvinrent alors à concentrer leurs adversaires dans un des coins de l'estrade; ils les serraient et bien que l'un des Vanburenistes fût jeté en bas de l'estrade sur la tête des assistants les plus voisins. La fortune pour le moment se déclarait contre les Vanburenistes, ils firent de nouveaux efforts, déclarèrent que l'assemblée s'était dissoute et se retirèrent. Mike Walsh et ses amis triomphaient; mais la retraite des Vanburenistes n'était que momentanée; bientôt on vit reparaître M. Briggs et sa garde; ils montèrent sur les gradins qui font face exactement à l'estrade, et les sièges des Calhounistes, et de l'engorgement leur assemblée. Le nombre des assistants était alors de près de six mille, les uns se tournaient vers M. Briggs, les autres vers M. Mike Walsh, il existait ainsi deux assemblées dans le même endroit, l'une Vanburenniste, l'autre Calhouniste. Mike Walsh déclamant avec une violence extrême contre les allures dictatoriales de Tammany Hall, il déclarait hautement que le parti indépendant était décidé à ne plus se soumettre à une si honteuse tyrannie. Chaque parti du reste voulait ses affaires au milieu du plus effroyable désordre. Mais l'avantage devant décidément rester aux Calhounistes, qui avaient su s'assurer la possession de quelques-uns de leurs plus [illegible] [illegible] ... abandonner la place. Leurs adversaires ... restèrent maîtres du champ et ... Mike Walsh couronna cette belle [illegible]."

[illegible]

Le [illegible] en allant d'ici à la Mobile [illegible] Daphne [illegible].

[illegible] vers 11 heures, le feu a éclaté [illegible] rue des Français, entre [illegible], dans une maison [illegible] détruite [illegible]. Les pompes n'ont pu [illegible].

[illegible] les dames de [illegible] la bonne [illegible] New York [illegible] Tabac [illegible] M. Fox, [illegible] des dissensions [illegible] ... Cette assemblée ... Degré ... de [illegible] modération, les deux [illegible] ont fini [illegible].

[illegible] la correspondance des élus de la Société [illegible] ... les Français avaient donc été singulièrement [illegible]. Cette histoire n'en dit pas trop de mal ... des missionnaires et des résidents anglais; au contraire est mise au jour, non sans esprit. La Bretagne, en définitive, ne paraît pas leur appartenir en toute cette affaire.

OPÉRA FRANÇAIS — A l'heure où nous écrivions hier, le *Noble* qui nous amène le complément de la troupe d'opéra français, remontait, dit-on, le fleuve. Probablement il sera entré dans notre port lorsque ces lignes passeront sous les yeux de nos lecteurs.

THÉÂTRE AMÉRICAIN. — Ce théâtre s'est ouvert samedi devant une nombreuse assemblée. On a constaté avec plaisir les notables améliorations qui ont été faites dans la salle, et l'on a pu se convaincre que l'ensemble de la troupe était fort satisfaisant. La saison commence donc sous de favorables auspices.

C'est ce soir que M. Duo-Mony fait l'ouverture de son Cirque Olympique, situé au coin des rues Condé et de l'Hôpital. Il sera secondé par une troupe brillante et composée d'écuyers pleins de talent et de zèle.

Simon Pénard a été arrêté, hier, à la police pour l'avoir tué d'un coup de poignard, une femme à bord du navire Créole, dans sa traversée de Bordeaux à ce port. La jalousie paraît être le motif qui a poussé Pénard à commettre ce crime.

Un Espagnol nommé Joseph Cavillo, a comparu hier devant le recorder Baldwin, comme prévenu d'avoir donné hier matin un coup de couteau à un autre individu, dans un café voisin du marché Ste-Marie.

— J. B. Mac Closkey, pour avoir visité illégalement la poche de M. Peyrat, a été envoyé pour trois jours à la maison de travail par le recorder Génois.

— Wm. Jones a été arrêté hier par les officiers de police de la 1ère municipalité. Il avait en sa possession une somme considérable en billets faux. Parmi ces billets il y avait $900 en papier de la compagnie d'exportation de Miami. Il sera interrogé ce matin par le recorder Génois.

L'honorable AMBROISE SPENCER, ex-grand juge de l'État de New York a été nommé délégué du 27e district congressionnel à la Convention nationale. Ambroise Spencer est le père de John C. Spencer, secrétaire actuel de la Trésorerie, mais il ne partage pas les idées politiques de son fils. C'est un des whigs les plus respectables de l'État de New York.

Le colonel R. M. Johnson est arrivé à New York le 3 courant; il a été reçu par ses amis avec beaucoup d'empressement et cordialité.

MICHIGAN. — Les nouvelles de cet État sont des plus favorables. Il y a quelque chance pour les whigs d'y élire le gouverneur, le lieutenant gouverneur, et deux membres du Congrès, sur trois. C'est à peine si l'an dernier ils comptaient un membre de la législature. Il ne faut [illegible] ... forte majorité, s'ils ont entièrement gagné dans ces dernières, et en 1844 le Michigan votera pour Henry Clay.

*Mississipi*. — Jusqu'à présent les retours de cet État sont fort incomplets, mais en somme ils paraissent tourner à l'avantage des répudiateurs. Clayton, candidat whig, a obtenu, dans trois comtés, près de 900 voix; Brown, locofoco 816 et Williams candidat indépendant 90 voix. Le comté de Warren a donné 300 voix de majorité aux whigs; Claiborne une petite majorité au même parti; Harrison, Pike et Claiborne ont été des locofocos à la législature, Adams et Warren des whigs. Malgré le succès partiel du candidat whig pour gouverneur, et malgré les légères majorités que nous mentionnons, il est plus que probable que Brown l'emportera. Le ticket congressionnel des démocrates qui sont en faveur de l'extinction de la dette, ticket soutenu assez généralement par les whigs, a de grandes chances de succès; il n'en est pas de même du ticket pour la législature. Celui des répudiateurs triomphera selon toute probabilité.

*A Monsieur l'Éditeur de l'Abeille.*

Permettez-moi, Monsieur, de me servir de la voie de votre journal pour établir un fait peu connu ayant trait, quoique indirectement, à la controverse qui se poursuit en ce moment entre Mgr. l'Évêque et MM. les Marguilliers.

J'ai vu qu'on mettait les Marguilliers au défi de produire l'acte de propriété sinon de l'Église, du moins du sol sur lequel elle est bâtie. Et en effet, il serait impossible de produire un acte d'acquisition soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, par la raison bien simple qu'il n'en a jamais existé. Le sol sur lequel est bâtie l'église St. Louis, a toujours été propriété publique dès l'époque de la fondation de la Nouvelle-Orléans; car depuis cette époque reculée il fut affecté à l'érection d'une église.

On peut même ajouter que, lors de la fondation de la ville, tout l'îlet fut affecté, si je ne me trompe, à des constructions d'utilité publique: le centre à l'église, emplacement qu'elle occupe encore; le présent, l'aile nord au couvent des RR. PP. capucins; et l'aile sud au corps de garde et aux prisons.

Ainsi, lorsque M. Almonaster fit construire l'église actuelle, il n'eut point à acquérir du terrain; il ne fit en réalité que substituer à un édifice incomplet un édifice relativement monumental, mais conservant toujours la même destination.

J'ai l'honneur, etc. X. X.

Le général Bertrand est arrivé à Philadelphie le 1er courant; le conseil de la ville lui a adressé un compliment de bienvenue et a mis à sa disposition pour ses réceptions Independence Hall. Le 2, l'illustre voyageur, accompagné des Français qui se sont empressés de lui faire honneur, a visité les principaux établissements de la ville; le 3 après avoir reçu à Independence Hall les hommages des principaux citoyens, il a assisté à un grand dîner présidé par le baron d'Hauterive, consul Français à Philadelphie. Le 4 il a dû partir pour Baltimore d'où il retournera à New-York pour s'embarquer à bord de [illegible] qui part le 25.

Les vers suivants ont été adressés au brave général au moment où [illegible] entrait à Philadelphie.

AU MARÉCHAL BERTRAND,

*A son arrivée à Philadelphie.*

Belle Amérique ... à tes fils ... [illegible]<br>
Vous applaudi ... [illegible]<br>
De tes ... [illegible]<br>
Et sur les [illegible] travail [illegible]

Salut, [illegible]<br>
[illegible]<br>
[illegible]<br>
A nos guerriers [illegible]

Le [illegible]<br>
[illegible]<br>
Et le [illegible]<br>
[illegible]

J. A. FAUVEL.

[illegible] ... des [illegible] du 31 octobre ... W. Dorr [illegible] Rhode-Island [illegible].

[illegible]

— Le concert [illegible] Mme Damoreau et d'Artôt [illegible] New York du 2 courant.

"Ces deux artistes [illegible] ... Mme Damoreau et [illegible] Artôt [illegible] ... Mme Damoreau [illegible]."

— LIÉGE, le [illegible] octobre. — Une [illegible] ... Le *National* [illegible] ... [illegible] Liége, dans plusieurs [illegible] ... aucune [illegible].

— "Les femmes de New York [illegible] ... Broadway, en face d'Astor House, ... une femme ... Le [illegible] ... qu'il paraît n'avoir pas [illegible] ... été fort légère. [illegible] ... ont paru ... vengeance.

NASSAU. — Par la voie de Savannah, nous recevons quelques nouvelles de Nassau. Le coup de vent du 30 septembre qui a été si funeste aux navires *Don Juan* et *United States*, s'est fait sentir aussi avec beaucoup de violence à Nassau et dans le voisinage; il parle d'un grand nombre de sinistres. Deux cents émigrants qui avaient échappé à divers naufrages, étaient arrivés à Nassau, dénués de tout.

Sept nègres, échappés il y a quelques mois de St. Augustin, ont été amenés dans ce port le 10 octobre, par une goélette qui les avait recueillis. Ces nègres seront sans nul doute réclamés par le gouvernement des États-Unis, attendu que, avant leur fuite, ils s'étaient rendus coupables de vols et de meurtres.

HAÏTI. — Par la voie de New-York, nous recevons des nouvelles d'Haïti qui vont jusqu'au 13 octobre:

L'assemblée constituante avait achevé de nommer le comité de quatorze membres chargé de rédiger les bases de la nouvelle constitution. Les membres sont: les députés J. Silvain Hyppolite, Féry Gavin, Lhérisson, Damier, D. Lespinasse, D. Saint-Preux, Bazin, Jasmin Dupré de Pons, E. Nau, André Jean-Simon, Ponthieux, David Troy, Eusèbe et Valencia.

Après une longue et vive discussion, il leur a été enjoint d'introduire dans la constitution nouvelle les articles 38 et 39 de la constitution de 1816, qui déclarent tous les étrangers incapables de posséder et de jouir des droits civils en Haïti. "L'Haïtien, dit le *Journal du Commerce* en applaudissant à cette prohibition, l'Haïtien doit cesser de voir un ennemi dans la personne d'un étranger, mais il *faut jamais* il doit y distinguer les nuances des ci-devant maîtres: c'est un devoir, c'est un besoin."

L'Assemblée s'est ensuite occupée de la discussion de ses règlements intérieurs. Le seul fait que nous y trouvons d'intéressant à consigner, c'est qu'après de grands débats sur la question de savoir si les représentants d'Haïti siégeraient avec un sabre balgriés, les honorables noirs ont décidé qu'ils siégeraient sans costume; entendons-nous, c'est sans uniforme que cela veut dire.

Le gouvernement provisoire a adressé à l'assemblée un rapport sur la situation de la République, et dans lequel il est dit:

"Nous vous présentons le tableau des recettes et des dépenses de l'exercice de 1842, dressé par la Chambre des Comptes. Ce tableau sera suivi de celui des recettes et des dépenses du premier semestre de cette année, dont cette administration s'occupe. Les recettes ont pu, jusqu'en ce moment, couvrir les dépenses; notre réserve, déposée au caveau de la trésorerie générale, s'élève à $900,000 fortes, d'après la situation du trésorier que nous vous remettons. Nous devons malheureusement appréhender que nous serons forcés de toucher à ce dépôt pour alimenter le service jusqu'à la fin de l'année, nos recettes ayant diminué par plusieurs motifs. La question du papier-monnaie, cette plaie qui nous ronge, a aussi vivement préoccupé le gouvernement provisoire. Dans sa durée transitoire, il aurait été heureux de pouvoir, par de sages combinaisons, libérer l'État envers le public, en retirant de la circulation le papier-monnaie ainsi que notre monnaie métallique.

"Un projet sur cette matière a été déjà élaboré par une commission composée d'hommes spéciaux; il vous sera présenté. Le gouvernement provisoire n'ayant en vue que de soulager la nation en faisant disparaître ce malaise, a pensé pouvoir encore nourrir par son funeste système, a cru devoir faire un essai afin de pouvoir [illegible] ... Un agent a été envoyé en Angleterre pour traiter avec des compagnies de l'exploitation de [illegible] ... de ces [illegible] ... la [illegible]

[illegible] l'envoi de cet agent est probablement l'origine du bruit qui s'est répandu à Paris que l'Angleterre avait offert au gouvernement français de lui garantir sa créance sur Haïti, s'il voulait lui céder ses droits sur ce pays.

Le gouvernement provisoire a reçu du Consul général de France à Port Republicain, une communication dont voici la partie importante: "Le gouvernement de Sa Majesté le roi des Français, prenant en considération la note du 12 avril 1843, la situation d'Haïti et les observations présentées par le Consul du Roi sur l'objet de cette note, consent à surseoir à toute exigence de l'exécution du traité du 12 janvier 1838, jusqu'à l'installation d'un gouvernement définitif en Haïti. En annonçant cet heureux résultat au gouvernement provisoire, le soussigné croit devoir lui faire remarquer que le gouvernement de Sa Majesté, tout en accordant cette preuve de bienveillant intérêt à la République, n'entend, cependant, en aucune manière, abandonner les droits des français intéressés à l'indemnité stipulée par le traité du 12 février 1838, et qu'il considère, toujours, la reconnaissance comme virtuellement inhérente à ce traité; cependant, le soussigné est autorisé à déclarer ici, officiellement, que le gouvernement de Sa Majesté est prêt à écouter et à discuter, avec l'esprit de conciliation et d'équité dont la France a déjà donné tant de témoignages au peuple d'Haïti, les propositions qui pourraient lui être faites par le gouvernement définitif, dans le but de concilier, le mieux possible, avec la situation de la République, les intérêts des créanciers de l'indemnité."

En transmettant cette pièce à l'Assemblée constituante, le gouvernement provisoire s'exprime ainsi:

"En attendant les négociations qui seront ouvertes entre la République haïtienne et la France, lors de l'établissement du gouvernement définitif, nous devons nous convaincre qu'il sera répondu d'une manière digne, franche et loyale à la noble conduite de la France envers Haïti."

On voit par ces extraits qu'en somme la position d'Haïti est toujours la même, et que l'organisation s'y poursuit fort lentement.

TAHITI — Nous avons publié dernièrement (voir l'*Abeille* du 1er courant) la proclamation adressée le 20 juin par le commodore Nicholas aux résidents anglais des îles de la société. Une lettre publiée par un journal de Providence datée, sous la date du 21 juin, sur la situation respective des parties contestantes, quelques détails qui ont un vif intérêt:

"Malgré les menaces échangées de part et d'autre, on ne s'est point tiré de coups de canon. L'on est convaincu ici que les difficultés s'arrangeront entre les gouvernements de France et d'Angleterre; mais on croit qu'en attendant il pourrait bien survenir quelque chose à l'arrivée de l'amiral français qu'on attend de jour en jour; car le commodore Nicholas a déclaré qu'il ne le laisserait pas entrer dans le port avant de connaître ses intentions à l'égard du gouvernement de ces îles. Il est probable que l'amiral ne tiendra pas compte de la prétention du commodore, après ce qui s'est passé ici entre le Bosnole et le Vindictive. Nous verrons prochainement.

Notre port présente un aspect animé; il ne se passe point de semaine qu'il n'arrive ou ne parte quelque navire de guerre. Le 1 de ce mois, le navire de S. M. B. Basilisk est entré, apportant des dépêches de l'amiral anglais, dépêches dont la proclamation du commodore Nicholas a fait connaître l'esprit. Le 5, le *Hazard* venant de Hobart-Town est venu relâcher ici pendant trois jours, puis est parti pour aller rejoindre Lord Paulet. Le 6, la frégate française l'*Embuscade* a apporté des dépêches de M. Dupetit Thouars; mais on ignore encore quel en est le contenu. Le 8 et le 9 le *Sérieuse* et la frégate française la *Boussole*, sont partis pour l'Amérique du Sud. Le bruit court que ces bâtiments vont y chercher toutes les forces disponibles, afin de revenir ici décider la question par les armes. Le fait est que quelque chose de grave se prépare, et l'on engage par l'air d'inquiétude importance qui prennent ces opérations dans le secret. Les résidents anglais, à peu d'exception près, ont montré une assurance de caractère digne de leur gouvernement. Après que l'amiral français eut pris possession des îles et laissé ses proclamations, ils se trouvent tout tant de ses partisans, et eux des gens non divers... lui, ils lui adressèrent une lettre dans laquelle ils le remerciaient de la politique [illegible] ... qu'il avait suivie d'en [illegible] ... et des ménagements qu'il avait su [illegible] pour les intérêts des [illegible]. Cette lettre fut signée par les sujets de S. M. B. [illegible] nombre de négociants. Cependant, [illegible] ... Français [illegible] ... la Grande Bretagne. [illegible] ... M. Nicholas [illegible] ... qu'il le ferait par le ... une lettre [illegible] ... d'une [illegible] ... exiger le gouvernement [illegible] ... anglais ... Nicholas [illegible] ... exécuter, et l'adresse [illegible] ... qu'à tout [illegible] ... la vérité?

LONDRES.

(Voir l'Abeille des 9, 10 et 11 courant.)

WHITE-CHAPEL — MORTALITÉ.

*Rapport du docteur* [illegible] — *Conclusion.*

Mais que l'on pense à la différence de régime, d'hygiène morale et de vigueur physique, il faut payer tribut au climat. Le climat, ici, ce sont les vapeurs pestilentielles qui s'échappent de ce cloaque et que enveloppent ensuite, comme un linceul funèbre, la masse des habitations. L'air qu'on respire à White-Chapel rend les chances de vie bien difficiles, et, pour ceux qu'on y naissent, il en abrège la durée. Il y meurt un enfant sur deux, presque autant qu'à Manchester et à Liverpool. Les chances de vivre qui sont dans le *West End* de vingt-six ans pour la classe des artisans et des domestiques, y descendent à vingt-deux ans. La mortalité moyenne de Londres est de 1 habitant sur 40; mais tandis qu'elle se réduit, dans les quartiers de l'ouest, à 1 sur 44,03, elle atteint, dans ceux de l'est, la proportion de 1 sur 38, 38/53.

Si l'on vient mesurer avec quelque précision l'influence qu'exercent des circonstances locales sur la durée de la vie humaine, c'est de la mortalité parmi les femmes qu'il faut principalement tenir compte. La femme, ainsi que le fait remarquer M. Chadwick, est tout dans la maison. Comme ses habitudes sont plus régulières et plus sobres, comme elle mène une existence plus sédentaire, rien n'altère pour elle l'action bonne ou mauvaise d'un climat, et les effets que ce climat produit sur sa constitution peuvent être considérés comme résultats naturels. Or, il meurt annuellement 1 femme sur 57,05 dans la paroisse de Saint-George, située à l'extrémité du quartier aristocratique, et 1 femme sur 29,15 à White-Chapel. Donc, toutes choses égales, pendant que 1000 femmes arrivent naturellement au terme de leur vie de chaque côté de Londres, 1,034 sont emportées en outre dans les quartiers les plus malsains de l'est, par des maladies à l'abri desquelles l'ouest se trouve placé.

Quelle est la nature de ces maladies? Le rapport du docteur Southwood-Smith va nous fournir des chiffres tristement éloquents. De 13,972 cas de fièvre qui se déclarèrent à Londres en 1838, parmi les 77,188 indigens admis aux secours publics, 8,000 cas appartenaient aux paroisses de l'est, 2,465 à la seule paroisse de White-Chapel. Ce district, qui représentait 7 pour 100 de la population métropolitaine, et qui comptait 9 pour cent du nombre total des pauvres secourus, avait ainsi un contingent de malades égal à 17 pour 100. Il faut ajouter que plus les maladies avaient un caractère grave, et plus la proportion s'augmentait pour White-Chapel. Sur 5,692 cas de typhus, ce district en réunit 1,605, soit 28 1/2 pour 100.

Voilà donc les conséquences de l'état effroyable dans lequel on laisse White-Chapel: la fièvre y est aujourd'hui endémique, et y met tous les ans la population en coupe réglée. New York a la fièvre jaune en permanence, le Caire la peste, Rome la malaria, et Londres le typhus. La négligence des hommes devient aussi meurtrière, par ses conséquences dans la capitale de la G.-Bretagne, que peuvent l'être sous les tropiques la fièvre des eaux et le souffle des vents. "La chambre d'un malade attaqué de la fièvre, dit le Dr. Smith, dans un appartement de Londres où l'air frais ne circule pas, est dans les conditions semblables à celles d'un marais de l'Éthiopie où pourrissent des amas de sauterelles. Le poison qui s'engendre dans les deux cas est le même, et ne se distingue qu'au degré de puissance qu'il déploie. La nature, avec son soleil brûlant, avec ses vents languissants, avec ses marais putrides, manufacture la peste sur une immense échelle. La pauvreté, dans sa hutte, tourmente de ses haillons, enveloppée de sa fange, s'efforçant d'écarter l'air pur et d'augmenter la chaleur, ne réussit que trop bien à imiter la nature. Le procédé est le même, ainsi que le produit; il n'y a d'autre différence que la grandeur des résultats."

On peut considérer White-Chapel, Bethnal-Green, et généralement les mauvais districts de l'est, en suivant la belle expression du docteur Smith, comme l'atelier où s'élabore la fièvre. De là, elle gagne les quartiers voisins, et se répandent ensuite jusque dans les larges rues et les riches squares que, les plus habités, elle y fait souvent une funeste moisson. L'intérêt personnel, à défaut de la charité devrait donc suffire pour disposer les classes qui gouvernent l'Angleterre à supprimer ces foyers d'infection; mais il paraît que l'épidémie n'a pas frappé encore des coups assez violents, tant que les pauvres en auront les principales victimes, l'attention des riches sera le péril à ...

à voter. En attendant, comme les quartiers infectés d'une manière permanente se trouvent en dehors du mouvement général de Londres, on les néglige et on les oublie. Les souffrances de leurs habitants n'ont guère d'autres témoins que des officiers des paroisses, et des individus qui ont le courage de visiter les malades, souvent, au péril de leur vie.

Une seule fois, le parlement a paru s'émouvoir de tant de misère et de tant de maux. Il a voté près de 2 millions de francs, destinés à l'acquisition du terrain vague situé à l'est de la ville, dont on veut faire un parc à l'usage de ces districts populeux. Voilà sans doute une amélioration importante. Ce parc Victoria doit avoir une étendue d'environ 190 hectares, ou trois fois la surface du dock de Londres, et le double de celle que couvrent les parcs du *West End*. Ce sera un lieu de récréation et de repos où les ouvriers pourront respirer le dimanche, et respirer, au moins une fois par semaine, un air qui n'aura pas été corrompu par l'odeur des ruisseaux. Ils s'y rencontreront sans doute, comme ils sont aujourd'hui, pour tout champ d'exercice que des cours fétides resserrées entre quatre murs, et qui apprendront du moins à connaître les arbres et le soleil. Mais qu'est-ce qu'un jardin, dont les ombrages mettront vingt années à croître, pour remédier au désordre qui n'existent à toute heure du jour et de la nuit dans ce quartier sans défense!

Le docteur Smith propose, dans son rapport, deux rapports qui auraient certainement pour effet d'assainir le district de White-Chapel. L'un est une mesure de police, et l'autre une question d'argent.

Le Dr. Smith demande qu'il ne puisse construire désormais aucune maison sans établir, sur l'emplacement qu'elle devra occuper, des conduits en communication avec les égouts qui se lient au système général des égouts. Pour compléter le bienfait de cette prescription, les propriétaires devraient être tenus d'opérer dans les maisons déjà construites les changements nécessaires pour en diminuer l'insalubrité. Il faudrait imposer en outre aux autorités locales l'obligation de faire enlever tous les jours les immondices qui obstruent la voie publique. Enfin, tous les locataires qui infectent la circulation de l'air devraient être démolis d'urgence, moyennant une indemnité.

La seconde recommandation du docteur Smith n'est, à proprement parler, qu'une apostille ajoutée à la pétition des habitants de Bethnal, qui sont en instance, depuis six années entières, auprès du parlement, pour obtenir que les améliorations projetées dans l'intérieur de Londres s'étendent aux quartiers insalubres de l'est. Ils sollicitent l'ouverture de grandes rues, dont les deux premières traverseraient, le plus près de Bethnal-Green et de White-Chapel, du midi au nord, en faisant communiquer les abords de l'ouest du dock de Londres avec la route de Hackney; la troisième, plaçant ces quartiers en échappée, dirait la route de White-Chapel aux routes du Nord et de l'ouest, à travers la partie septentrionale de la Cité.

Pour avoir les moyens d'exécuter d'aussi vastes projets, il faudrait imposer à tous les habitants de Londres, dans la proportion de leur revenu, une contribution spéciale. Cette taxe serait une mesure d'économie, en même temps qu'un acte de justice et d'humanité. Chaque année la ville de Londres dépense plus de 10 millions de francs pour l'entretien de ses pauvres, sans parler des souscriptions volontaires dont le produit est consacré à défrayer les hôpitaux. Qui doute que les épidémies meurtrières qui ravagent les quartiers les plus peuplés ne contribuent à augmenter le nombre des assistés, en mettant à la charge des paroisses les familles que le typhus ou tout autre maladie contagieuse a privées de leurs chefs? Diminuer la mortalité de Londres, ce serait diminuer la misère. Qui pourrait se plaindre d'avoir ainsi la chance d'amortir, par un sacrifice préventif, une partie de cet affreux budget?

Les rues du West-End ont généralement trente à quarante pieds de largeur; les rues de White-Chapel, même quand elles sont disposées pour le passage des voitures, n'en ont pas plus de quinze à dix huit. Dans le quartier de l'est, chaque famille habite une maison spacieuse et commode, où l'air et l'eau pénètrent et circulent à grands flots; dans les quartiers populeux, chaque famille est réduite à une chambre, qui manque souvent à la fois d'air, de lumière, d'eau et de feu. A l'ouest, tout a été combiné pour prolonger la durée de l'existence; à l'est, tout concourt à l'abréger, au point que dans la même ville un homme, selon qu'il est riche ou pauvre, et selon qu'il a planté son domicile dans telle ou telle rue, vit le double d'un autre, ou seulement la moitié. Quand les inégalités sociales sont poussées jusqu'à ce mépris de la nature humaine, ne devient-il pas une révolte contre la Providence, un acte impie d'impiété?

Je comprends tous les systèmes de gouvernement, j'admets la *Franchise* concentration de la propriété comme moyen d'ordre, ou l'extrême division, ou les institutions des peuples divisent d'être autant que leur génie; mais ce que je ne conçois pas et ce qui ne me paraît convenir à aucun système, c'est un état de choses dans lequel une minorité puisse impunément s'approprier le sol, les habitations, et jusqu'à l'air salubre, en reléguant la majorité dans quelque coin de terre, où celle-ci trouve à peine, en entassant ses vivants à côté des vivants et les morts sur les morts, les six pieds d'espace qui sont nécessaires pour vivre ou pour un recueil.

L'aristocratie anglaise a porté haut le nom, la puissance et la richesse de la nation. Quelle que fût la source de son droit, l'usurpation ou la confiance du peuple, elle s'est montrée digne de gouverner. Qu'elle mette donc en possession de sa fortune. La propriété foncière lui appartient sans partage; elle s'en cède pour ses besoins le sol où des villes que pour le récupérer plus tard chargé de propriétés bâties. Enfin, l'établissement du crédit public, mettant en valeur les terres et les manufactures, a doublé presque partout son revenu. Qu'elle jouisse en paix de ces énormes avantages; cela se peut concevoir, mais un peu de tolérance prend rarement la couleur de l'équité. Mais ce n'est pas assez d'avoir fait le peuple soumis, il faut rendre le peuple heureux. Le gouvernement de l'aristocratie est peut-être celui de tous les gouvernements qui a le moins d'une politique sociale. Il fait administrer dans l'intérêt des masses leur existence, il devient les esclaves de l'administration. Il faut que l'aristocratie soit placée dans la société comme le cœur dans le corps humain, pour y entretenir la circulation du sang et pour y développer la vie. Si elle ne sort la substance sociale, au lieu de la distribuer ensuite dans les membres, elle devient un objet de scandale et un principe de mort.

A l'heure qu'il est, l'aristocratie anglaise, fatiguée et repue, semble n'avoir plus d'énergie que pour jouir. Son activité s'emploie à convertir l'Angleterre en parcs et en pâturages, qu'elle dépeuple d'hommes pour les couvrir de bétail et de gibier. Elle construit des châteaux, forme des galeries de tableaux, des bibliothèques, des collections. Elle tourmente ses plaisirs, selon l'expression du poète latin, jusqu'à ce qu'elle finisse par le suicide ou par l'ennui. Quant aux plébéiens de la Grande-Bretagne, elle a fait deux parts: aux fermiers et aux laboureurs, elle donne, pour les consoler du prolétariat et de la taxe des pauvres, le privilège de vendre leur grain en peu plus cher, grâce à l'exclusion des blés étrangers; la population urbaine et les ouvriers des manufactures, elle les abandonne, sans ordres, comme étant les cliens d'un autre culte; l'échec et le produit d'un autre temps.

Sous ce rapport, l'état de Londres exprime au vrai la situation de l'Angleterre. Le contraste qui apparaît entre White-Chapel et les splendeurs du West-End existe partout dans le royaume. Vous le retrouverez à Edimbourg, à Glasgow, à Manchester, et à Liverpool. Et ce n'est pas dans les villes seulement que l'on rencontre ces inégalités monstrueuses. Les campagnes offrent aussi l'image de la misère, la plus abandonnée à côté du luxe le plus raffiné. Il n'y a pas de contrée au monde où l'on ait séparé par de plus grandes distances les diverses régions de la société. On peut mesurer le peuple la propriété; on ne peut lui refuser les conditions de la croissance, du mouvement, de la respiration. Traiter les ouvriers villes plus mal que les détenus sur les pontons; créer un état social dont le résultat est qu'un grand seigneur peut vivre en moyenne jusqu'à cinquante-cinq ans, pendant qu'un ouvrier, dans certaines villes, ne vit pas au delà de quinze ans; réserver l'âge de la force et celui de la sagesse pour une seule classe d'hommes, en réduire une autre à une perpétuelle enfance, n'est-ce pas détruire les générations dans leur germe et renouveler en quelque sorte, au milieu du XIXe siècle, cet arrêt d'un Pharaon qui condamnait tous les premiers-nés d'un peuple à périr?

Le dénombrement de 1841 attribue à Londres une population de 1,870,727 habitants, répandus sur une surface de vingt milles carrés. En dix années, et malgré une mortalité que l'on peut considérer comme élevée, cette population s'est accrue de trois cents milles âmes. La fécondité des mariages a plus que comblé les vides faits par les épidémies. Est-ce là un événement dont on doive se féliciter ou s'enorgueillir? Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire que le nombre des habitants demeurât stationnaire, dans une ville où si peu d'enfants atteignent l'âge viril, et où l'énergie vitale s'épuise en moyenne, dans l'homme, après une durée de quinze à vingt années? Les philosophes du XVIIIe siècle déclamaient contre les grandes villes, dans lesquelles ils voyaient autant de foyers de vice et de corruption. Que dirait Jean-Jacques Rousseau, s'il avait aujourd'hui sous les yeux la capitale de l'Angleterre, et s'il venait à se convaincre que le séjour n'en est pas moins funeste à la vigueur du corps qu'à la pureté des mœurs? Le système qui préside à l'administration de Londres est à coup sûr l'argument le plus fort que l'on puisse invoquer contre l'existence de ces immenses capitales dans lesquelles un pays entier ne se résume peut-être que pour s'abîmer.

(Fin.) LÉON FAUCHER.

(De l'Evening, journal de Boston, 29 mars 1843.)

SALSEPAREILLE DE SAND.

Les succès qui ont été obtenus par l'usage de ce remède contre toutes les maladies provenant de l'impureté du sang, depuis son introduction dans le public par MM. Sands & Co, droguistes à New-York, conformément au témoignage de beaucoup de citoyens des plus respectables, sont vraiment prodigieux [illegible] ... Beaucoup d'autres cas ... [illegible] ... Agences No. 138, rue Washington.

Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands et Co droguistes chimistes, [illegible] granit, 273, encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue à la Nouvelle-Orléans, par A. Oliver et Co. de, rue de Chartres, et par Sickles et Co. No. 40, rue du Canal; par Dodine, 140, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes dans les divers endroits des États-Unis. Prix, $1 par bouteille — 6 bouteilles pour $5.

AVIS — Ayez soin de demander la Salsepareille de Sands, et n'en prenez pas d'autres.

VINS, LIQUEURS, &c. — En débarquement du brick Frances, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 150 barriques Vin bon ordinaire 1840, [illegible] St. Estèphe, St. Emilion, [illegible] 40 barriques Vin vieux 1837, St. Julien, [illegible] 500 caisses Vin rouge St. Julien, étiquettes, [illegible] 100 paniers Huile d'olive superfine, [illegible] 50 caisses Absynthe Suisse, véritable, [illegible] ... 10 douzaines Vieux cidre, pour cordonniers, 60 caisses Cerises à l'eau de vie, [illegible] ... Vieille Levée.

AUX AMATEURS DE BEAUX [illegible] LORSON & SILVESTRE [illegible] un très grand assortiment de Gants ... [illegible] LORSON & SILVESTRE [illegible]